



Randonnée pédestre de l'année 2019

Quoi?

La foire annuelle de la randonnée cycliste et pédestre (Fiets en Wandelbeurs) couronne chaque année un nouveau sentier de randonnée pédestre. Tous les organisations de la Belgique, des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg peuvent introduire une initiative et cela jusqu'au **1^{er} septembre 2018** via l'adresse mail wandelroute@fietsenwandelbeurs.com. Aussi des particuliers peuvent introduire des routes via le formulaire sur notre site Internet.

Les routes seront évaluées par un jury indépendant, composé de spécialistes de la randonnée pédestre. Le trophée pour la meilleure nouvelle randonnée pédestre sera remis lors du **Fiets en Wandelbeurs au Flanders Expo, les 2 et 3 février 2019**. Le trophée n'est pas lié à un prix en espèces mais le gagnant obtiendra assez de publicité et de promotion pendant la foire et dans la presse.

Critères de sélection

1. Conditions

Entrent en ligne de compte: randonnées pédestres de plusieurs jours ou des combinaisons de routes d'un jour qui forment une offre de randonnée attrayant. Et cela à cause de leur originalité, cohérence systématique et valeur d'expérience. Des routes de moins de 30 km ne sont pas acceptées, sauf s'ils font part d'un projet plus ample qui est composé de plusieurs de ces routes.

Un réseau de randonnées (Belgique, Pays-Bas, Grand-Duché) sera seulement accepté si ce réseau est plus que l'inventaire de chemins. Par exemple quand il s'agit d'un réseau thématique avec des propositions détaillées de routes.

Des routes ou sentiers inter-régionales ou se situent sur le territoire de plusieurs pays, seront également acceptées.

Les candidatures doivent être des routes, sentiers ou réseaux qui ont été réalisés entre novembre 2017 et novembre 2018.

2. Une expérience de randonnée qualitative

Le jury juge sur la qualité de l'initiative à base des critères suivantes:

- Variété dans le paysage (forêts, champs, prairies, plateaux, ruisseaux, réserves naturelles, vallées et collines, bruyère, vue panoramiques etc.).
- Sites intéressantes en route: villages de caractère, sites et monuments historiques, formations rocheuses, paysages originales.
- Trop de bruits (routes, industries etc.) seront considérés comme éléments négatifs.
- La sécurité des routes (sentiers sans trafic, passages sécurisés des voies de grande circulation).
- Trop de routes en asphalte, béton et pavés sont des éléments négatifs, sauf si ces routes sont liées au paysage (par exemple : vieux pavés d'un chemin romain ou route historique).
- Un balisage (le cas échéant) clair, uniforme et bien entretenu est un surplus.
- Des banques pour se reposer et des tables de pique-nique sont des surplus.

3. Informations accessibles

- Information sur la route/le sentier proposé est facilement accessible.
- La publication d'un guide imprimé a la même valeur avec les infos qu'on peut obtenir d'un site Internet ou via des apps. Tracks GPX sont un surplus.
- La disponibilité des infos en plusieurs langues est un surplus.
- La description de la route doit être soigneuse, claire et concise.
- Le grade de difficulté du parcours est mentionné.
- Les cartes topographiques doivent être assez détaillées pour éviter des problèmes de route.
- L' info supplémentaire sur la région et les communes doit être exacte.
- L' info sur les transport en public et le secteur horeca doit être soigneuse. Le même vaut pour l' info sur le transport de bagages, des bivouacs éventuels etc.
- Une proposition d'étapes est un surplus en cas de randonnées plus longues.
- L' info sur les changements des trajectoires doit être facilement accessible.

Pour information: wandelroute@fietsenwandelbeurs.com